

**PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES**

**SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT**

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité - Travail - Progrès

Décret n° 96 - 63 du 23 JANVIER 1996
portant nomination du Lt-Colonel (ITSOUKOU Antoine)
en qualité de Directeur du Personnel de l'Armée de l'Air

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution du 15 Mars 1992 ;

Vu l'Ordonnance n° 31-70 du 18 Août 1970 portant statut général des cadres ;

Vu le décret 84-936 du 25 Octobre 1984 portant création et organisation du Ministère de la Défense et de la Sécurité ;

Vu le décret n° 84-939 du 25 Octobre 1984 portant création et organisation de l'Etat-Major Général de l'Armée Populaire Nationale ;

Vu l'Acte de la Conférence Nationale Souveraine n° 030/91/CNS/PS du 18 Juin 1991 portant débaptisation de l'Armée Nationale Populaire ;

Vu le décret n° 82-595 du 18 Juin 1985 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administrations tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 Février 1992 ;

Vu le décret n° 95/025 du 13 Janvier 1995 portant nomination du Premier Ministre. Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95/26 du 22 Janvier 1995 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-27 du 22 Janvier 1995 portant nomination des Ministres délégués. membres du Gouvernement ;

DECRETE :

ARTICLE PREMIER : Le Lieutenant-Colonel **ITSOUKOU Antoine** est nommé Directeur du Personnel de l'Armée de l'Air.

ARTICLE 2 : L'intéressé percevra les indemnités de fonctions prévues par les textes en vigueur.

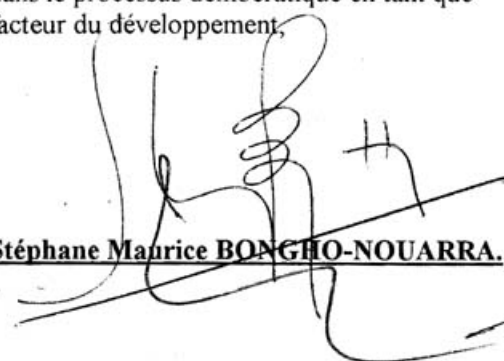


ARTICLE 3 : Le présent décret qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré, publié au Journal Officiel ~~et communiqué partout où besoin sera.~~

Fait à Brazzaville, le 23 JANVIER 1996

Par le premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Défense Nationale, chargé de
l'intégration des Forces Armées Congolaises
dans le processus démocratique en tant que
facteur du développement,

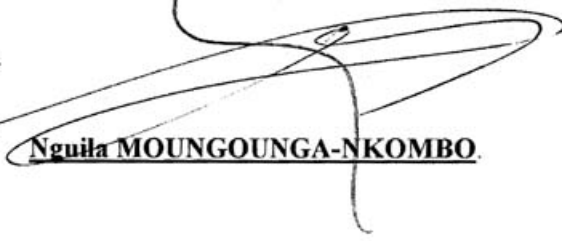


Stéphane Maurice BONGHO-NOUARRA.



Général J.J. YHOMBY-OPANGO.

Le Ministre de l'Economie et des Finances,
chargé du Plan et de la Prospective,



Ngila MOUNGOUNGA-NKOMBO.

